

Paris, le 14 décembre 2022

PAS DE SANTÉ SANS MÉDECINS, PAS DE MÉDECINS SANS MOYENS

Lors de la dernière bilatérale, la CNAM a repris à son compte deux des principales propositions de la CSMF :

- simplification de la nomenclature en supprimant de nombreuses lettres clés et modificateurs dont la complexité est telle qu'elle en devient incompréhensible et, de fait, peu ou mal utilisé par les médecins
- la hiérarchisation des consultations en plusieurs niveaux en fonction de la complexité de ces consultations

Cela s'inscrit dans une politique de droits et de devoirs portée par la CSMF. Cette convention doit être inventive et courageuse. Elle doit donner aux médecins les moyens de s'organiser pour répondre aux besoins des Français.

Si ces premières étapes vont dans le bon sens, il y manque l'essentiel !

La CSMF demande à la CNAM de préciser, dès la séance de négociations du 15 décembre, le contenu de ces consultations, leurs tarifications et la fréquence à laquelle elles pourront être effectuées. On ne reformera pas la médecine libérale sans moyen. Pour être au service de l'attente des médecins et de leurs patients, cette convention doit être ambitieuse.

Si cette ambition n'était pas partagée, si la CNAM restait floue sur le contenu de cette hiérarchisation, la CSMF se réserverait le droit d'appeler les médecins libéraux à fermer durablement leurs cabinets le samedi matin.

Dr Franck Devulder
Président de la CSMF
06 14 09 64 56
franck.devulder@csmf.org

Relations presse : Adrien Chapron
01 43 18 88 17 / com@csmf.org

Suivez toute l'actu de la CSMF : [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#) [www.csmf.org](#)

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Franck Devulder, médecin gastro-entérologue, depuis mars 2022.